

PREVENTION DES RISQUES LIÉS A L'AMIANTE

ENCADRANT TECHNIQUE -SS4-

Formation respectant les dispositions de l'arrêté du 23 février 2012 et du deuxième alinéa de l'article R4412-94 du Code du Travail.



Cette formation vise à doter les participants des compétences nécessaires pour superviser et mettre en œuvre des mesures de prévention efficaces dans des environnements contenant de l'amiante.



Description et Objectifs

La formation SS4 (Sous-section 4) pour encadrant technique a pour objectif de fournir aux professionnels occupant des postes d'encadrement sur les chantiers les connaissances et compétences nécessaires pour gérer efficacement le risque amiante et assurer la sécurité des travailleurs. Voici les principaux objectifs de cette formation :

- Connaissance approfondie de l'amiante et Maîtrise de la réglementation
- Supervision des travaux et Gestion de l'exposition
- Surveillance médicale et Droit de retrait
- Coordination avec les acteurs
- Analyse critique des documents et Gestion des équipements de protection
- Planification et mise en œuvre de procédures opératoires
- Formation du personnel
- Gestion des déchets et Mise à jour des connaissances



Public cible

Les professionnels occupant des postes d'encadrement sur les chantiers où l'amiante est susceptible d'être présente. Il s'agit notamment de cadres, de responsables, de superviseurs ou de toute personne ayant des responsabilités de gestion et de supervision sur des sites où des travaux impliquant l'amiante peuvent être réalisés.



Pré-requis

- Être âgé de plus de 18 ans.
- Connaissance de base de l'amiante
- Expérience professionnelle dans des secteurs liés à la construction, la démolition, la maintenance, ou d'autres domaines où l'amiante peut être présente
- Responsabilités professionnelles : les participants doivent, dans l'idéal, occuper des postes à responsabilité (de supervision ou de gestion sur des chantiers amiantés)
- Certificat médical attestant de l'aptitude à suivre la formation et à travailler dans des environnements amiantés
- Maîtriser la langue française



Outils pédagogiques

- Formation inter (en entreprise) ou formation intra (externe à l'entreprise)
- Support de formation
- Exercices pratiques
- Auto évaluation préalable en amont de la formation
- Évaluation des acquis en fin de formation



Programme

- Module 1 : Contexte réglementaire et introduction à l'amiante
- Module 2 : Responsabilités et rôles des encadrants techniques
- Module 3 : Identification des risques et planification
- Module 4 : Procédures opératoires et interventions sur chantier
- Module 5 : Surveillance médicale et équipements de protection
- Module 6 : Gestion des déchets et communication
- Module 7 : Cas pratiques et études de cas
- Module 8 : Évaluation et conclusion



Dates

[Voir les dates sur notre site](#)



Durée

5 jours (35 heures)



Tarif

950€ H.T.



Adresse

4 allée des Garays
91120 Palaiseau



Contact

Tel: 01 87 65 34 43

Email: info@diagvoda.com

Programme de Formation Initiale Amiante SS4 pour Encadrant Technique - 5 Jours

Module 1

Contexte réglementaire et introduction à l'amiante

Réglementation spécifique en Île-de-France

- Présentation des réglementations locales liées à l'amiante.
- Mise en contexte des exigences spécifiques en Île-de-France.

Propriétés et dangers de l'amiante

- Caractéristiques de l'amiante.
- Effets sur la santé.

Module 4

Procédures opératoires et interventions sur chantier

Élaboration de procédures opératoires en Île-de-France

- Rédaction de procédures adaptées à la région.
- Intégration dans les plans de prévention et les PPSPS locaux.

Supervision des interventions sur les chantiers franciliens

- Contrôle de l'accès aux zones potentiellement contaminées.
- Gestion de la coordination des différents intervenants.

Module 2

Responsabilités et rôles des encadrants techniques

Obligations légales pour les encadrants techniques

- Rôles spécifiques définis par la réglementation locale.
- Responsabilités en matière de sécurité et de prévention.

Collaboration avec les parties prenantes locales

- Coordination avec les autorités locales.
- Communication avec les représentants du personnel et les inspecteurs du travail en Île-de-France.

Module 5

Surveillance médicale et équipements de protection

Surveillance médicale des travailleurs en Île-de-France

- Adaptation aux dispositions régionales.
- Organisation de la surveillance médicale sur les chantiers.

Gestion des EPI spécifiques à la région

- Sélection et utilisation des EPI appropriés.
- Vérification et entretien des équipements.

Module 3

Identification des risques et planification

Identification des matériaux amiantés en Île-de-France

- Méthodes de repérage adaptées à la région.
- Spécificités des matériaux amiantés courants en Île-de-France.

Évaluation des risques sur les chantiers franciliens

- Analyse des dangers potentiels liés à l'amiante.
- Adaptation des mesures de prévention aux spécificités régionales.

Module 6

Gestion des déchets et communication

Gestion des déchets amiantés en Île-de-France

- Conformité aux réglementations locales d'élimination.
- Collaboration avec les services compétents de la région.
-

Communication et formation spécifiques à l'Île-de-France

- Sensibilisation des travailleurs aux risques locaux.
- Communication en cas de découverte d'amiante sur le chantier en Île-de-France.

Module 7

Cas pratiques et études de cas

Simulation d'interventions en Île-de-France

- Exercices pratiques adaptés au contexte local.
- Analyse critique d'interventions réelles dans la région.
- Études de cas spécifiques à l'Île-de-France :
- Analyse de situations complexes en tenant compte des particularités régionales.
- Échanges sur les bonnes pratiques adaptées à la région.

Module 8

Évaluation et conclusion

Évaluation théorique spécifique à l'Île-de-France

- Questionnaire écrit sur les connaissances adapté aux exigences locales.

Évaluation pratique en contexte francilien

- Évaluation des compétences dans des situations réelles ou simulées en Île-de-France.

Conclusion et remise des certificats spécifiques à l'Île-de-France

- Récapitulatif des points clés adaptés à la région.
- Remise des certificats aux participants ayant réussi l'évaluation.